

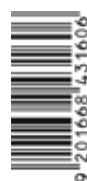


JUIN ASSOIFFÉ DE LIBERTÉ

PORTRAIT P5 À 7

1,60€

KAMPÀ P2 • ÉDITO P4 •
ENVIRONNEMENT P8 • SOLIDARITÉ P10
DETTI È FATTI P21 •
SOCIÉTÉS P 22 • CARNETS DE BORD P24
AGENDA P26 • OPINIONS P27
ANNONCES LÉGALES P11



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I



KAMPA

SOMMAIRE À LA UNE
JUIN
ASSOIFFÉ DE LIBERTÉ



P5 À 7

ENVIRONNEMENT **VIGICRUES**SOLIDARITÉ **TOCCA À NOI**

DETTI È FATTI

SOCIÉTÉ **LES NATURALISÉS**POLITIQUE **CARNETS DE BORD**

LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION

OPINIONS

ANNONCES LÉGALES

P8

P10

P21

P22

P24

P26

P27

P11

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE
TM

RÉDACTION

Directeur de la publication – Rédacteur en chef:

Paul Aurelli

(Heures de bureau 04 95 32 89 95 - 06 86 69 70 99)

journal@icn-presse.corsica

Chef d'édition:

Elisabeth Milleliri

informateur.corse@orange.fr

(Heures de bureau 06 44 88 69 40)

1^{er} secrétaire de rédaction:

Eric Patris

eric.patris-sra@icn-presse.corsica

(Heures de bureau 06 44 88 66 33)

BUREAU DE BASTIA

1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

• Secrétariat Bernadette Benazzi

Tél. 04 95 32 04 40 (Heures de bureau 06 41 06 58 36)

gestion@corsicapress-editions.fr

• Annonces légales Albert Tapiero

Tél. 04 95 32 89 92 (Heures de bureau 06 41 58 40 23)

AL-informateurcorse@orange.fr

CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia,

Tél. 04 95 32 89 95

Société locataire-gérante des titres et marques

Principaux associés: PA, JNA, NCB, JFA, GA, AG, RL, PMLQ.

IMPRIMERIE

AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia

CPPAP 1020 C 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR

Alliance de la Presse d'Information Générale

Fondateur Louis Rioni

À MODU NOSTRU

Clementina amara

L affari hà fattu assai riagiscia nant'à i reti suciali in Corsica, ma dinò à u pianu naziunali: a missa in piazza di un «ponti aereu» trà l'isula è u Maroccu, pà parmetta à 900 travaghjadori di ssu paesi di u Maghreb di participà à a raccolta di clementini in piaghja orientali. Una manu d'opara essenziali pà tuttu un settori d'attività, chjamata com'è tutti l'anni dipoi dicennii da a filiera corsa. Un marcatu chì raprisenta parechji decini di milioni d'auri di sciffru d'affari annuali è chì ghjustifichghja un dispositivu è investimenti, soprattutto in ssi tempi di Covid-19, di quilli putenti. Una doppia derugazioni internaziunali hè stata accurdada, grazia à una cuuperazioni trà a Francia è u Maroccu, è a filiera clementina hè stata a sola in Francia à pudenni appruffittà. È stu cartulari hà criatu una pulemica maiò, soprattutto nant'à u sughjettu di l'impiegu lucali. Inde u ghjurnali Corse-Matin, unu di i pruduttori maiò di Corsica, François-Xavier Ceccoli, chì hè dinò un puliticanti, hà vulsutu dà spiegazioni. Ci ampara chì, in un prima tempu, tutti l'offerta devini essa publicati nant'à Pôle Emploi è chì l'oparai ghjunghjini da u Maroccu solu dopu avè custatatu una mancanza inde i dumandi nant'à u tarritoriu naziunali. Ci voli à di chì a raccolta di i frutti ùn intaressa tantu i Francesi, è dunqua i Corsi dinò, chì u travaghju hè abbastanza difficiuli. Ssi travaghjadori maruccani sò avvezzi à a cultura di l'agrumi, cù a taglia chì ci voli è dunqua un certu «sapè fà». Allughjati da i pruduttori durante parechji mesi inde cundizioni sfarenti sicondu i casi, sò pagati vicinu à u Smic. Un sacrificiu chì, una volta di riturnu in u so paesi, li parmittaria di fà campà a so famighja durante un annu, sempri d'appressu à François-Xavier Ceccoli. S'è i discorsi di certi nant'à a tela sò stati insuppurtuvuli, cù un razzisimu senza cumplissi, c'hè da dumandassi s'è i listessi parsoni, chì si lagnani chì i Corsi ùn pigliessini micca ssi posti, sariani capaci di tena solu una ghjurnata! «Chiche!» ■ **Santu CASANOVA**

Vous aimez écrire et/ou prendre des photos ?

Vous avez une bonne connaissance de la vie publique, culturelle, associative et sportive dans votre bassin de vie?

Vous souhaitez mettre en lumière les initiatives qui y voient le jour?

Vous vivez en Centre-Corse, dans le Cap, la région de Vico, celle de Bonifacio ou le Sartenais?

REJOIGNEZ L'ÉQUIPE CLP D'ICN

Écrivez-nous: journal@icn-presse.corsica

APPEL À CANDIDATURES CITOYENNES

Devenez membre du Comité d'évaluation
des politiques publiques de l'Assemblée de Corse

Fate valè a vostra voce

Téléchargez le dossier de candidature avant le 8 novembre
 www.isula.corsica/assemblea



Bulletin d'abonnement

À remplir et à retourner sous enveloppe affranchie à :
ICN CorsicaPress éditions • Immeuble Marevista • 12, Quai des Martyrs • 20200 Bastia

JE M'ABONNE

- Pour un an à la version papier pour **60€** Pour un an à la version web pour **30€**
 Pour un an à la version papier plus version web pour **65€**

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

**Pour recevoir la confirmation de mon abonnement et les informations liées à mon compte client,
j'indique mon adresse e-mail (en capitales) :**

EMAIL : _____ @ _____

Je désire recevoir gratuitement la newsletter d'ICN

J'accepte de recevoir les informations d'ICN Oui Non
et de ses partenaires Oui Non

Ci-joint mon règlement par :

Chèque à l'ordre d'ICN Carte bancaire

N° :

Expire fin : _____ Clé : _____ Les 3 derniers chiffres au dos de votre carte bancaire

Date et signature obligatoires

CORSICAPRESS ÉDITIONS SAS • RCS BASTIA 528 790 033



PIERRICK JUIN

ASSOIFFÉ DE LIBERTÉ

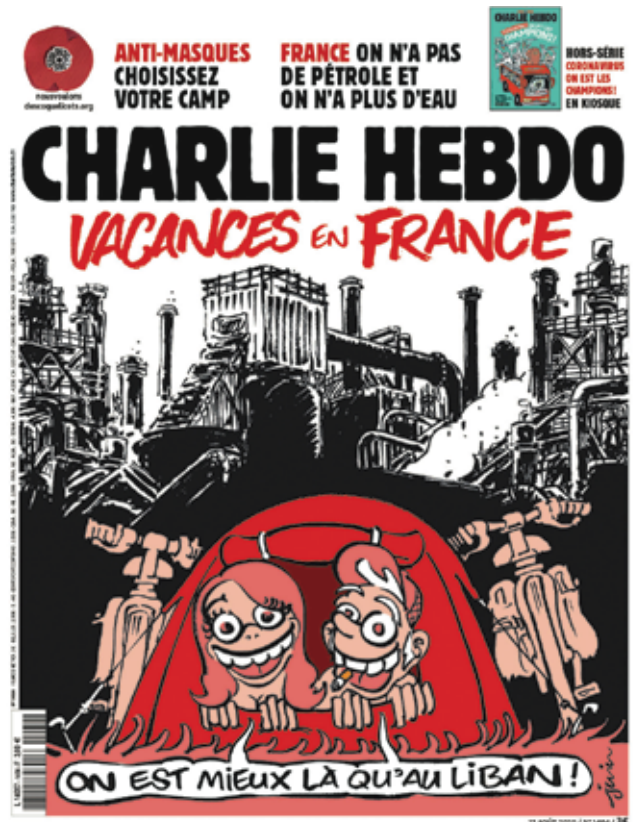


Pierrick Juin fait partie de la jeune garde de Charlie Hebdo. Arrivé à la rédaction de l'hebdomadaire après les attentats de 2015, le dessinateur veut reprendre le flambeau laissé par ses prédécesseurs et continuer à faire vivre longtemps l'esprit Charlie. Portrait d'un caricaturiste engagé qui a fait ses premières armes dans des publications corses.



16 juin 2015, le premier dessin publié dans Charlie

Il incarne la relève de *Charlie Hebdo*. Cette jeune garde avec laquelle l'hebdomadaire satirique montre qu'il est loin d'avoir dit son dernier mot. Pierrick Juin a trouvé tout naturellement sa place au sein du journal grâce à ses dessins aux traits parfois acides et à son regard acéré sur l'actualité. Un peu à la façon dont le faisaient avant lui Charb, Cabu, Tignous, Honoré et Wolinsky, il livre chaque semaine une vision de l'actualité qui se veut libre et débridée. Un esprit *Charlie* qui accompagne le quotidien de ce Nancéen de 33 ans, depuis déjà longtemps. Après son bac, obtenu au lycée Vincensini de Bastia, le jeune homme se voit journaliste. Dans cette optique, il part vers Nice et suit une prépa littéraire, avec l'objectif d'intégrer Science-Po par la suite. Mais il a alors une révélation en découvrant *Charlie Hebdo* et le dessin de presse. «*Je voulais faire du journalisme critique, et je me suis rendu compte que le dessin de presse laisse une liberté folle par rapport au travail du journaliste. Il y a des choses qu'on ne peut pas dire autrement qu'en dessin. J'ai alors décidé de passer le concours de l'école des Beaux Arts de Nancy pour apprendre le dessin, dans le but de rejoindre la rédaction de Charlie*», raconte-t-il. Pas forcément dessinateur auparavant, il passera les 5 années suivantes à affûter ses traits. Rapidement, il publiera de premiers dessins dans le fanzine corse *U Musconu d'Avretu* édité par Albiana. Son coup de crayon séduit la maison d'édition qui fera appel à lui pour illustrer *Santacroce*, un abécédaire de Lucia Santucci à destination des petits, puis *Injures corses d'Araziolu*. À la fin de ses études, toujours avec l'idée de devenir dessinateur de presse en tête, il revient en Corse et s'accrédite de manière indépendante auprès de festivals insulaires pour suivre des concerts en dessins. Un concept original qui tapera dans l'œil de *Corse Matin*. Le quotidien lui proposera ainsi une collaboration pour les festivals de Porto Latino et d'Erbalunga. «*Je dessinais ce que je voyais pendant les concerts, et le lendemain mon dessin accompagnait l'article dans le journal*». Dans le même temps, il commencera à réaliser des affiches pour des festivals sur le continent. «*Cela me permettait de gagner ma vie et d'être indépendant*». Depuis sa base bastiaise, avec quelques



amis nancéens, il monte le collectif de graphistes Schlep et parvient à décrocher un contrat avec les Eurockéennes. Le début d'un beau succès. «*Suite à cela, plein d'autres festivals ont voulu bosser avec nous et je me suis retrouvé à faire plein d'affiches*», dit-il en précisant avoir toujours eu besoin de garder une certaine liberté d'expression dans ce travail. Début 2012, alors que son collectif prend de l'importance, Pierrick Juin décide de remonter à Nancy pour rejoindre ses acolytes, se consacrer à plein temps à ses nouvelles activités. Mais ses premières amours ne sont jamais bien loin et il commence régulièrement à illustrer l'actualité. «*J'avais créé un site qui s'appelait Le Gouvernement, sur lequel je représentais les politiques des années Sarkozy. C'était un peu dans l'esprit de Charlie, je trouvais ça marrant*», sourit-il. *Charlie*, justement, le jeune homme le voit toujours dans sa ligne de mire, mais ne franchit jamais le pas de contacter la rédaction, voulant au préalable développer au maximum ses propres compétences, aussi bien sur la technique que sur les réflexions politiques. «*L'aisance et les dessins en avance et bien sentis des dessinateurs de Charlie m'épataient. Je ne me trouvais pas à leur niveau*», se souvient-il. Fin 2014, le destin lui donnera un coup de pouce. Dans sa cité de l'est de la France, Pierrick Juin recroise par hasard le chemin du dessinateur Diego Aranega, qui collabore notamment au *Canard Enchaîné*, rencontré quelques années auparavant. Les deux hommes discutent longuement et le jeune Nancéen sort de cette entrevue avec une certitude : il fera tout pour réaliser son rêve et devenir dessinateur de presse. «*À partir de ce moment-là, je me dis que l'année suivante je serai prêt à mettre tout de côté pour proposer mes dessins à des journaux*». Et puis début 2015, surviennent ces noirs attentats qui ont bouleversé la France. Cinq dessinateurs mythiques de *Charlie* sont assassinés par les frères Kouachi. Pierrick Juin est secoué au plus profond de son être. Il vient de perdre certains de ses modèles et avec eux, c'est cette liberté d'expression qu'il chérit tant qui est attaquée. «*À ce moment-là, je me dis que j'ai toujours voulu travailler à Charlie et que c'est maintenant que je dois leur envoyer des dessins car je ne veux pas que le jour-*

«*Charlie, c'est une liberté incroyable qui n'existe nulle part ailleurs, et c'est une chance que ce journal existe*»



« Si j'ai envie de dessiner un truc, je le fais et c'est tout.

C'est une chance incroyable

et on doit s'en saisir.

Il ne faut pas avoir peur

et oser dire les choses »

nal disparaisse. Charlie, c'est une liberté incroyable qui n'existe nulle part ailleurs, et c'est une chance que ce journal existe». Plus motivé que jamais, de janvier à mars, Pierrick Juin s'astreint ainsi à dessiner non stop afin d'améliorer son trait et ses réflexions sur l'actualité. Mi-mars, il se sent enfin prêt. Il contacte la rédaction en lui envoyant un book d'une quinzaine de dessins. Et fait mouche. « On m'a alors dit que je pouvais soumettre des dessins pour le bouclage le lundi », confie-t-il. Trois semaines plus tard, mi-avril 2015, un de ses dessins est finalement publié pour la première fois par l'hebdomadaire. Une consécration. « En ouvrant le journal, c'était un peu comme découvrir ses cadeaux le matin de Noël. C'était vraiment dingue », se rappelle le jeune homme, des étoiles encore plein les yeux. La machine est désormais en route. C'est là le point de départ d'une collaboration étroite entre *Charlie Hebdo* et celui qui est désormais devenu Juin. S'imposant rapidement comme un nouveau pilier du journal, il l'intègre pleinement en venant s'installer à Paris en 2017. En 2019, à la demande Riss, le directeur de la publication, Juin franchit même une étape supplémentaire et devient le plus jeune actionnaire du journal, aux côtés de deux autres recrues arrivées après les attentats. Au point qu'aujourd'hui ce journal qui l'a tant fait rêver, est une partie intégrante de sa vie. « Je considère que Charlie est mon moyen d'expression. Si j'ai envie de dessiner un truc, je le fais et c'est tout. C'est une chance incroyable et on doit s'en saisir. Il ne faut pas avoir peur et oser dire les choses. C'est en s'exprimant à fond, en osant monter sur cette grande scène qu'est Charlie, qu'on le fait vivre ». Ne pas avoir peur de dire les choses, oui, mais à quel prix ? La question, Juin la balaye presque d'un revers de main. Quand on l'interroge sur les menaces qui planent toujours sur les collaborateurs de l'hebdo, le dessinateur indique refuser de céder une once de terrain à la peur. « J'essaye de ne pas y penser surtout quand jedessine. La sécurité du journal y pense pour nous. Sinon on ne vit pas ». Depuis quelques semaines, les menaces se font toutefois plus présentes avec la tenue du procès des attentats de 2015. Le 28 septembre dernier, deux journalistes d'une société de production installée dans l'ancien immeuble de Charlie ont même été attaqués. Des faits qui font remonter de sombres souvenirs « On a quand même un sentiment d'impuissance et de vulnérabilité. On se dit que ça peut frapper n'importe où, à tout moment. C'est comme une épée de Damo-

clès au-dessus de nos têtes, concède Juin. Je n'assiste pas au procès. Je laisse la place aux autres, à ceux qui ont vécu ces attentats, et je reste en retrait. C'est leur histoire, et je respecte cela. Je me contente de lire les comptes-rendus des audiences, car pendant ce temps, il faut continuer à faire vivre le journal. Mais c'est quand même une sacrée piqûre de rappel de ce pourquoi des journalistes ont été assassinés. Et on se dit qu'il est important de continuer ce qui fait ce journal », martèle-t-il en défendant farouchement la republication, il y a quelques jours, des caricatures de Mahomet. « Je n'ai pas envie que la peur et la violence gagnent. Nous avons décidé de republier ces caricatures pour montrer qu'il y avait un mobile à ces attentats. Que ce n'était pas de la violence gratuite. Pas un hasard. Pour acter que le droit au blasphème existe en France et montrer que ces caricatures restent finalement anodines. Ce ne sont pas non plus des dessins insoutenables. Et il ne faut pas s'accommoder ni chercher d'arrangement avec ceux qui voudraient faire régner la peur. Sinon, c'est la liberté d'expression de chaque citoyen qui est remise en cause. »

En ce moment, le dessinateur se réjouit du regain de soutien à l'égard de *Charlie* qui semble se dessiner, notamment dans les médias français. De nombreuses rédactions* ont d'ailleurs choisi de signer l'appel à défendre la liberté, publié à l'initiative de Riss. Pour autant, Juin regrette que, concomitamment, de nombreuses voix soient toujours prêtes à s'élever pour bâillonner *Charlie* quand on estime qu'il va trop loin.

Pour preuve, le 9 octobre dernier, au même moment que l'audience relative aux attentats de 2015, Riss et les dessinateurs Coco et Félix étaient cette fois assis sur les bancs de la défense dans le cadre d'un tout autre procès. Celui pour diffamation et injures après la publication de deux caricatures suite au tremblement de terre qui avait touché la ville italienne d'Amatrice. Des dessins publiés sous l'intitulé *Séisme à l'italienne* qui avaient provoqué un tollé sur les réseaux sociaux et poussé le maire de la commune lourdement endeuillée à déposer plainte. Une plainte comme l'hebdo satirique en a déjà trop souvent connu depuis 50 ans. Un danger qui, à terme, pourrait remettre la liberté d'expression de *Charlie* en cause ? Juin refuse d'y croire. Et assure qu'il fera tout pour que l'esprit de *Charlie* jamais ne s'éteigne. ■ **Manon PERELLI**

*dont ICN, voir notre édition N°6840

VIGICRUES

LA CORSE ET LES RISQUES D'INONDATIONS DRAMATIQUES

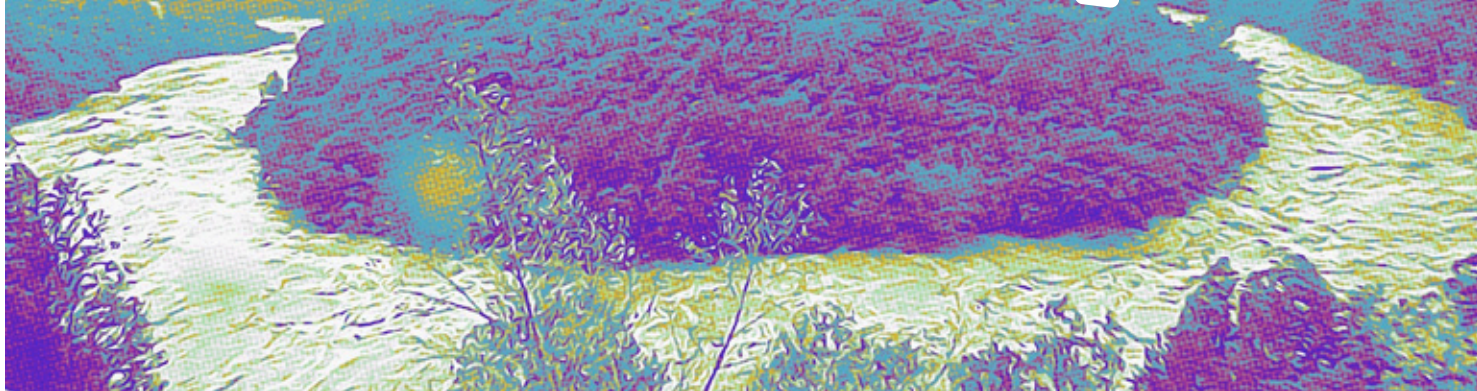


Illustration d'après photo DR

La Corse n'est pas à l'abri de phénomènes de l'ampleur de la tempête Alex et des crues dramatiques qu'elle a engendrées dans l'arrière-pays niçois;

elle a connu, par le passé, des épisodes méditerranéens meurtriers.

La mise en œuvre du dispositif Vigicrues, présenté le 8 octobre à Corte, devrait permettre d'anticiper de quelques heures la brusque montée des eaux et, autant que possible, d'en limiter les effets.

Les fleuves concernés dans un premier temps sont le Golo et le Tavignano. Il est prévu de l'étendre à la Gravona et au Prunelli pour l'automne 2021.

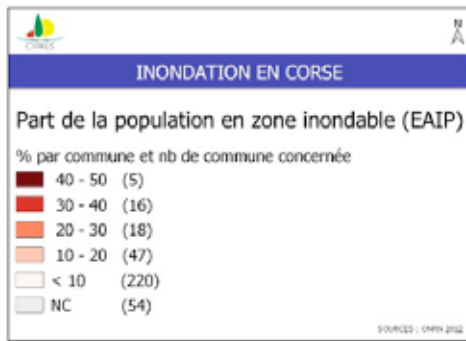
Le déploiement de Vigicrues en Corse avait été annoncé en 2018, année de l'installation du radar de la Punta. En effet, les prévisions de Météo-France sont fondamentales dans son fonctionnement. « C'est un système de mesures et d'alerte qui permet d'anticiper les réactions des cours d'eau en fonction de la pluie qui va tomber, souligne Patricia Bruchet, directrice adjointe de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) de Corse. Une vingtaine de nouveaux capteurs hydrométriques ont été installés sur les principaux fleuves et leurs affluents afin de mesurer l'élévation du niveau d'eau, le débit, et de prévoir, par modélisation, ce qui pourrait se produire dans les zones habitées. » Il faut néanmoins que le délai soit suffisant pour que le préfet, à qui incombe cette responsabilité, puisse déclencher les alertes et, en cas de besoin, mettre en œuvre et coordonner les secours. Or nos fleuves ont souvent des comportements de torrents de montagne. Leurs réactions sont très rapides. Pour qu'un cours d'eau soit intégré au réseau national Vigicrues, il faudrait que le temps de réaction soit suffisamment long (6h environ). Afin d'étendre le réseau à d'autres fleuves de l'île, c'est ce travail d'analyse des rivières, de leurs bassins versants, de leur réponse aux orages en fonction de leur intensité mais également du niveau de sécheresse des sols, etc. et leur modélisation qui est en train d'être mené. « Pour certains fleuves comme le Fium'Altu, dont les crues peuvent causer des dégâts importants dans l'agglomération de Folelli par exemple, les modélisations ne sont pas faciles à réaliser. Et il y en a d'autres dans ce cas, » remarque Maelys Renaut, chef de division Eau et mer à la Dreal.

Pour les fleuves concernés, les données et les cartes de Vigicrues sont accessibles au public sur le site <https://www.vigicrues.gouv.fr>. On y trouve aussi, mais avec une précision moindre, les données des autres cours d'eau équipés de capteurs. Le dispositif est géré par le Service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations (Scharpi) qui coordonne l'information venue de Météo-France et des services de prévision des crues de la Dreal. Il assure la diffusion d'au moins deux bulletins par jour et davan-

tage lorsque la situation l'exige, pour l'ensemble des cours d'eau surveillés. Car tous, en Corse comme sur le continent, ne le sont pas encore. Ces cartes reposent sur les mêmes principes que les cartes de vigilance de Météo-France et adoptent les mêmes couleurs: vert, jaune, orange, puis rouge dans les cas les plus préoccupants. Désormais, les deux plus grands fleuves insulaires, Golo et Tavignano, sont surveillés. En 2021, la Gravona et le Prunelli devraient entrer dans le dispositif avant de l'étendre, par l'implantation d'une quarantaine d'autres stations hydrométriques, sur d'autres cours d'eau. Les principales zones concernées restent néanmoins les trois territoires à risque important d'inondation (Tri), très urbanisés, que sont le grand Bastia, la zone Marana-Golo et le grand Ajaccio. L'ancien système de vigilance reste néanmoins actif, même s'il est moins réactif. En cas d'alerte, une cellule de veille hydrologique (CVH) se met en place, en collaboration entre la Dreal et l'Office d'équipement hydraulique de Corse (OEHC). C'est que les zones à risques sont nombreuses en Corse. Elles ont été recensées et des Plans de prévention des risques inondations (PPRI) ont été mis en place. Prescrits par le préfet, ils s'imposent aux documents d'urbanisme (plan local d'urbanisme, plan d'occupation des sols, carte communale) afin d'empêcher la poursuite de l'urbanisation dans les zones inondables. « Nous avons 118 communes concernées par ces PPRI, ajoute Patricia Bruchet. En termes d'inondations, tout ne peut être anticipé; connaître et appliquer les bons comportements est essentiel. »

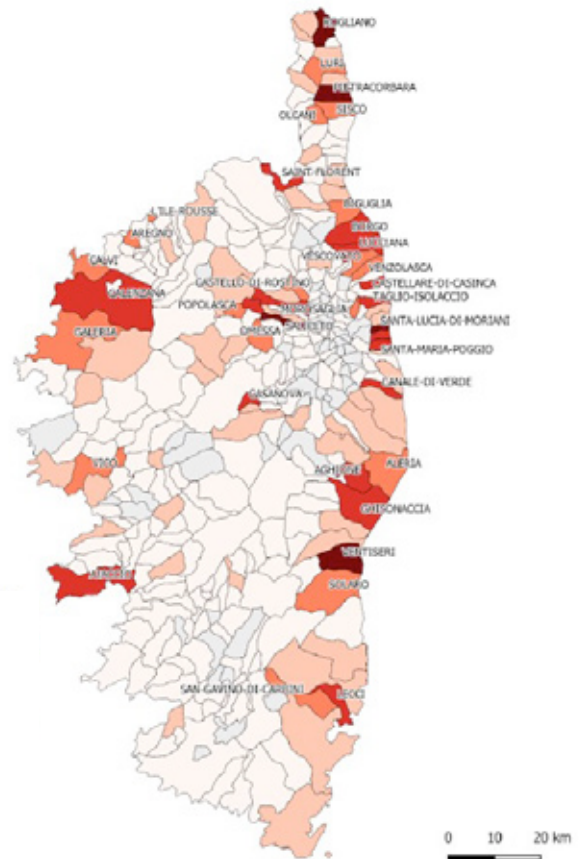
Ils ont été présentés et développés, en présence de François Ravier, préfet de la Haute-Corse, et de nombreux responsables (gendarmerie, pompiers, UISC5, élus, offices et agences, etc.) par Ghislaine Verrhiest-Leblanc, chargée de la Mission interrégionale inondations arc méditerranéen (Miiam). « Durant les inondations, une victime sur trois est tuée pendant un déplacement, insiste-t-elle. On a tendance à se sentir invulnérable en voiture, mais il n'en est rien: 30 centimètres d'eau suffisent à l'emporter, même s'il s'agit d'un gros 4x4. Les comportements à appliquer sont simples: se tenir informé en écoutant la radio, reporter tous les déplacements, s'éloigner des

VULNÉRABILITÉ DE LA POPULATION



❖ **20% de la population totale Corse se situe en zone inondable, soit plus de 63 300 personnes**

- ❖ En nombre, Ajaccio arrive en tête avec plus de 25 000 habitants en zone inondable (38% de sa population)
- ❖ En terme de pourcentage, Pietracorbara est la commune la plus impactée avec 48% de sa population en zone inondable (300 habitants)



Source : ONRN

4

Rappel des inondations en Corse

Pluies torrentielles et inondations n'ont jamais épargné l'île, on a pu le constater encore récemment avec les inondations de juin dernier à Ajaccio. En 1822 un ouragan frappe Corte et Bastia, les pluies endommagent les routes entre Saint-Florent et Bastia et sur Ajaccio. En novembre 1855, dix ponts sont emportés entre Bastia à Sartène. En octobre 1857, à Cervione, des maisons s'effondrent, et, plus loin, la Bravona déborde. 3 personnes périssent. En octobre 1866, la crue exceptionnelle du Fango à Bastia détruit la Route impériale et le village de Barbaggio est ravagé. En octobre 1869, 8 morts et de nombreuses maisons emportées en Balagne. En novembre 1873, le Fium'Alto et le Golo se réunissent dans la plaine de Casinca, qui n'était pas encore urbanisée. En décembre 1888, une tempête fait 11 morts, des maisons sont détruites le long du Golo, de la Restonica, du Tavignano. En novembre 1892, le Rizzanese, l'Oso, le Cavo, la Solenzara et le Tavignano en crue emportent de nombreux ponts. En septembre 1929, le Prunelli déborde, on déplore 3 morts à Ocana. En août 1947, dans la région bastaise et la Plaine orientale, le Golo et le Tavignano créent un immense lac. En septembre de la même année, nouvel épisode torrentiel : 4 ponts sont emportés sur la Bravona, et dans le Cap, le port de Santa-Severa est ravagé. En 1953, 1958, 1962, 1965 et 1966 des routes sont détruites un peu partout en Corse. En septembre 1974, 8 personnes sont emportées par le Tavignano. En octobre et novembre 1980, inondations importantes en Plaine orientale puis dans la région ajaccienne où le trafic de l'aéroport est interrompu pendant 3 jours. En octobre 1985, le tunnel de Bastia est envahi par 4 mètres d'eau. En novembre 1990, de nombreux quartiers d'Ajaccio sont inondés, le port endommagé. Septembre et octobre 1992 connaissent deux épisodes dévastateurs, mais ce ne sera rien à côté de 1993, quand les pluies torrentielles de la Toussaint tuent 6 personnes et causent 3 milliards de francs de dégâts. 1994, 1996, 1999, 2000 et 2002 ont connu aussi des désastres, sans oublier 2008, avec 1,50 m d'eau dans certaines rues d'Ajaccio. ■ Source : EPRI 2011

cours d'eaux, ne surtout pas descendre en sous-sol, même pour récupérer un bien qu'on juge important, se réfugier dans les étages, ne jamais s'engager sur les routes inondées et ne pas aller chercher les enfants à l'école: ils y sont en sécurité.» Citant Rose Bertin*, elle ajoute: «Il n'y a de nouveau que ce qui est oublié, tout n'est pas dû aux changements climatiques et souvent, la toponymie le rappelle.»

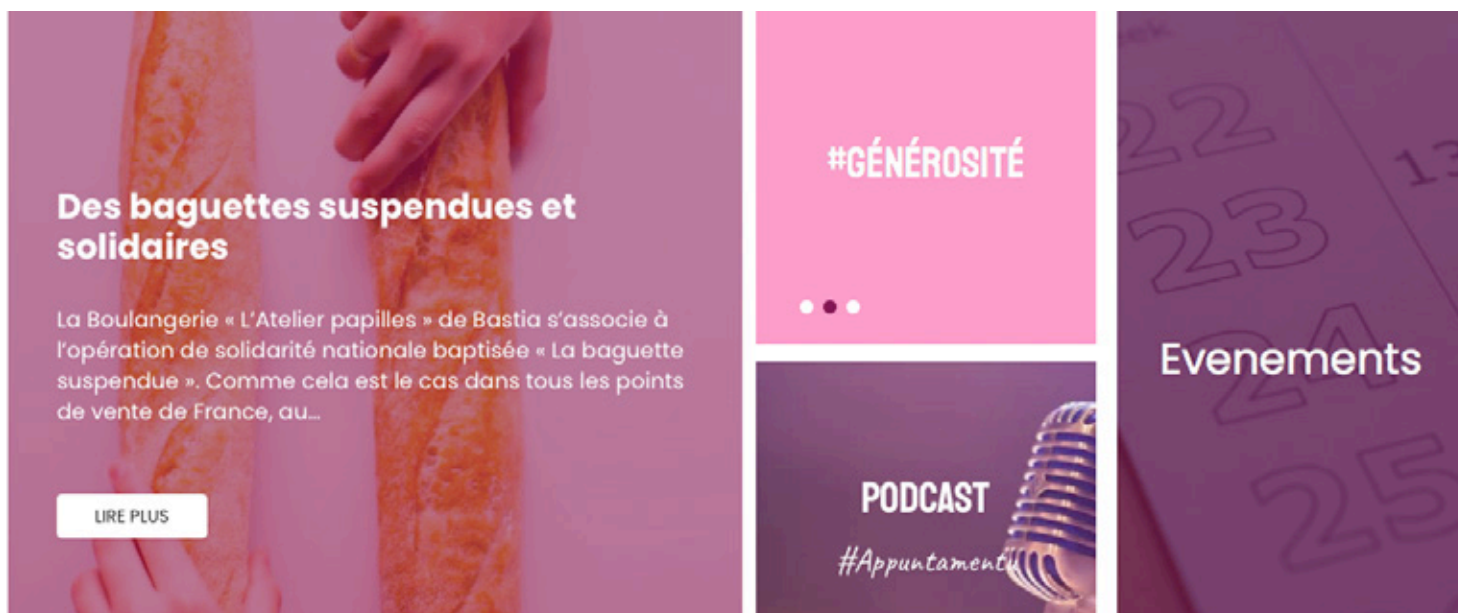
La base de données historiques sur les inondations (BDHI) recense d'ailleurs ces phénomènes pour le territoire national. Quant aux différentes plaquettes réalisées par la Miam à destination des sco-

laire, des particuliers ou des décideurs**, elles sont accessibles sur le site de la Dreal Provence Alpes-Côte d'Azur à la page *Prévention des risques*. On y trouve également, en téléchargement gratuit, un remarquable ouvrage intitulé *La mémoire par l'image*, illustrant par des photos 150 ans d'histoire des inondations sur l'arc méditerranéen. ■ Claire GIUDICI

*modiste favorite de Marie-Antoinette qui voyait en elle sa «ministre des modes».

**Le rôle du maire avant, pendant et après la crise; Le rôle du citoyen; Le rôle du gestionnaire de camping dans les zones potentiellement inondables ou submersibles; Le rôle d'un chef d'entreprise; etc.

TOCCA À NOI VEUT FAIRE SA «PART DU COLIBRI»



Fondée par la militante associative Lætitia Descoïn-Cucchi, cette toute nouvelle plateforme internet fait la part belle à ceux qui font bouger la Corse.

Sur ses pages, chaque jour, elle met en lumière l'actualité et les initiatives des associations, fondations, entreprises, mécènes et autres acteurs engagés de l'île.

Un média collaboratif et solidaire qui veut montrer que chacun a son rôle à jouer dans le monde d'après.

C'est une sorte d'ovni qui vient tout juste de débarquer sur la planète des médias insulaires. Imaginé et créé par Lætitia Descoïn-Cucchi, la plateforme internet Tocca à noi (<https://toccaanoi.com/>) a vu le jour au début de l'été. Son but : être un média entièrement consacré à l'actualité des associations, fondations, entreprises et plus largement de tous les acteurs engagés en Corse. Militante associative hyperactive, engagée sur le terrain depuis de longues années en Corse, Lætitia Descoïn-Cucchi avait cette idée en germe dans un coin de sa tête depuis déjà longtemps. Mais ce sont les événements de ces derniers mois, et la tournure inédite de cette année 2020 qui l'ont poussée à la concrétiser : «L'initiative est née pendant le confinement. Comme tout le monde, j'ai eu l'occasion d'avoir du repos forcé qui m'a permis de beaucoup réfléchir à ce que j'avais envie de faire. Depuis longtemps, dans le cadre de mon engagement associatif, je rencontre des hommes et des femmes qui, partout en Corse, dans leurs micros-régions, se mobilisent au quotidien au service de l'intérêt général, au service des autres, au service d'actions qui sont porteuses de sens, et j'ai toujours eu envie de les aider à mettre leurs actions en lumière».

Ainsi, derrière son design épuré, loin de l'information qui veut aller toujours trop vite, la plateforme Tocca à noi entend être un média solidaire et engagé qui vient placer l'humain au premier rang. Dans ses articles, elle prend ainsi le temps de présenter des actions et les motivations des femmes et des hommes qui les portent. Dans la même veine, des podcasts, dont le premier invité sera le Dr Pernin, seront également mis en ligne deux fois par mois pour laisser des personnalités inspirantes s'exprimer librement. Enfin, des tribunes libres laisseront aussi l'occasion à d'autres de partager leur point de vue sur un sujet. Mais au delà, le site se veut aussi être un outil collaboratif de promotion et de soutien des initiatives locales, en

permettant aux internautes de consulter et de partager les informations relatives à des actions qui vont en faveur l'intérêt général. «Tocca à noi offre également la possibilité de mettre en relation des mécènes, bénévoles et associations insulaires qui publient leurs offres et leurs demandes de bénévolat et de mécénat pour faciliter l'engagement à leurs côtés». Il faut dire que forte de son expérience de terrain, Lætitia Descoïn-Cucchi se dit en effet convaincue que pour construire un monde plus juste et durable, les associations et les structures de l'économie sociale et solidaire ont un grand rôle à jouer. «On parle beaucoup du monde d'après et je pense que ce dont on peut être sûr, c'est que ces acteurs-là ont toute leur place dans le monde d'après et même qu'ils doivent être valorisés et encouragés».

En étant au service des ceux qui s'engagent pour un développement plus responsable, solidaire et écologique sur l'île, Tocca à noi a aussi un autre objectif : accélérer le développement de l'engagement sociétal en Corse. «En mettant en lumière des actions, mais aussi les hommes et les femmes qui les portent, on pense qu'ils peuvent avoir valeur d'exemple, et que cela peut donner envie à d'autres de s'engager», glisse Lætitia Descoïn-Cucchi. Ce n'est ainsi pas par hasard qu'elle a choisi le nom de son nouveau projet. «Tocca à noi, c'est bien ce que cela veut dire. C'est un nom qui nous est venu en nous répétant la fable du colibri. Selon celle-ci, il y avait un jour un incendie dans une forêt, les plus gros animaux étaient complètement transis, ne bougeaient plus, ne savaient plus quoi faire et un seul petit colibri faisait des aller-retour avec quelques gouttes d'eau dans son bec. Les autres animaux lui ont dit qu'il était fou et que cela ne servait à rien, et lui a répondu : «Oui peut-être, mais moi je fais ma part», raconte-t-elle en souriant. En fait c'est cela qu'on dit : chacun peut agir et faire sa part à son niveau. Donc, avà tocça à noi!». ■ Manon PERELLI

LA PLANÈTE REVISITÉE

C'est parti pour la « saison 2 »

Entre le 12 et le 31 octobre, l'équipe scientifique de La Planète revisitée poursuit son exploration de la biodiversité en Corse, entamée en mai 2019. Ce programme, soutenu par la Collectivité de Corse et l'Office français de la biodiversité, court jusqu'en 2022. Il vise à inventorier des taxons négligés, notamment des espèces d'invertébrés terrestres et marins, des algues, lichens et champignons. Le volet marin se déroule du 12 au 31 octobre dans la Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio, où mollusques, crustacés, pycnogonides (cousins marins et éloignés de l'araignée mais aussi des crustacés), ascidies (animaux marins filtreurs dont le corps a le plus souvent une forme d'outre) et algues sont les cibles principales de l'échantillonnage. Les prospections sont concentrées dans la tranche de 0 à 30 mètres de profondeur avec des incursions entre 30 à 50 mètres de profondeur par des plongeurs qualifiés. Le volet terrestre se déroule du 12 au 22 octobre et concerne l'Agriate, les strette de Saint-Florent et le Cap Corse. Là, les efforts d'échantillonnage sont concentrés sur les insectes, arachnides, mollusques, lichens et champignons. Moins foisonnante que la période printanière, l'automne n'en est pas moins une saison particulièrement propice pour étudier champignons et faune du sol. Cette campagne doit permettre d'actualiser les collections de taxons méditerranéens grâce aux images numériques et aux échantillons de tissus destinés au séquençage ADN. L'an passé, lors du premier volet de l'exploration en Corse, plus de 1 000 espèces d'invertébrés marins ont été échantillonnées, photographiées et prélevées pour séquençage ADN ultérieur (500 espèces de mollusques, 180 crustacés, 19 pycnogonides et 250 algues). Plus de 2 000 espèces terrestres ont été inventoriées et 12 600 données ont été saisies et rendues publiques sur le site de l'Inventaire national du patrimoine naturel (inpn.mnhn.fr). ■ AN

MÉDIATHÈQUE SAMPIERO D'AJACCIO

Une initiation à l'anglais pour les tout-petits

« *We all live in a yellow submarine, yellow submarine, yellow submarine* ». Le 7 octobre dernier, la médiathèque Sampiero à Ajaccio a fait vibrer les enfants au son des Beatles. Le temps d'une matinée, les jeunes participants ont travaillé la musicalité des mots de la célèbre chanson afin de s'éveiller à l'anglais, dans le cadre d'une initiation à la langue qui vient d'être mise en place. « *Ce sont des ateliers ludiques, car bien sûr nous n'avons pas une intention scolaire* », explique Alexandra Mari, la responsable de la médiathèque, en précisant qu'il existe un niveau pour les tout-petits de 3 à 5 ans, et un niveau pour les un peu plus grands jusqu'à 7 ans, âge à partir duquel beaucoup d'enfants commencent à apprendre l'anglais à l'école. Animés par une intervenante titulaire d'une licence en sciences de l'éducation, ces ateliers d'initiation gratuits seront désormais organisés deux fois par mois les mercredis à partir de 9h30. « *Nous avons voulu mettre en place ces ateliers basés sur la mémorisation visuelle et la musicalité pour donner une chance supplémentaire aux enfants. On s'est dit que sur une médiathèque, cela pouvait donner un plus pour aider les tout-petits à appréhender cette langue. Au cours des séances, on fera travailler les enfants avec des images, on les fera parler et répéter ou encore écouter de la musique* ». Plus largement, après une année scolaire tronquée du fait du confinement, ces ateliers sont proposés dans le cadre d'une politique de soutien scolaire plus vaste que la médiathèque a voulu mettre en place pour aider les enfants à rattraper le retard qui a pu être accumulé. « *Cet été, nous avons mis en place une remise à niveau pour aider les enfants qui le souhaitent. Nous avons eu beaucoup de demandes et nous ne sommes pas parvenus à satisfaire tout le monde, et du coup nous avons souhaité poursuivre ce soutien scolaire toute l'année, les mardis et les jeudis en anglais, histoire-géo, français et les mathématiques pour les enfants jusqu'à 13 ans* », indique ainsi la responsable de la médiathèque centrale. ■ Manon PERELLI

Savoir + : Renseignements et inscriptions aux ateliers d'initiation à l'anglais ou au soutien scolaire au 04 95 51 11 50



0800 007 894

Les chiffres de la semaine
nouveau numéro vert mis en place par l'association Inseme. Dédié aux départs médicaux en urgence ne relevant pas d'une urgence vitale [ceux-là sont pris en charge via le dispositif d'évacuation sanitaire], il est accessible 7/7j, de 6h à 22h, pour notamment permettre aux malades et leurs accompagnants éventuels d'obtenir des places en urgence pour tout départ dans un délai maximum de 48h.

41 %

Les chiffres de la semaine
des Français interrogés en ligne par Opinion Matters pour l'étude Avira Nouveau monde connecté se sont procuré un nouvel ordinateur, appareil personnel ou autre technologie depuis le début de la pandémie de Covid-19. Si 40% déclarent télétravailler davantage qu'avant la Covid-19, seuls 22,8% ont renforcé la sécurité de leurs appareils personnels ou de leur réseau domestique.

109 840

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE
emplois en Corse à la fin du 2^e trimestre 2020, soit une perte trimestrielle de 6 840 emplois, selon la dernière note de conjoncture régionale de l'Insee. La baisse, bien plus importante sur l'île (- 5,9%) qu'en France hors Mayotte (- 0,9%), provient de la surreprésentation d'activités affectées par les mesures sanitaires et d'un début de saison touristique estivale retardé. Constat identique sur un an : l'emploi chute de 6,0% en Corse contre 2,3% au plan national.

LES NATURALISÉS



Photo Claire Giudici

On parle beaucoup, actuellement, de «séparatisme», de radicalisation religieuse, d'islamisme politique et de refus des valeurs de la République. Pourtant, ils sont nombreux – comme l'ont fait avant eux Georges Charpak, Françoise Giroud, Marc Chagall, Yves Montand, Émile Zola – à choisir de devenir Français. En Haute-Corse, ils sont un peu plus d'une centaine chaque année à se retrouver, à l'issue d'un long parcours, face au corps préfectoral et à leurs édiles pour une cérémonie d'accueil dans la citoyenneté. Ils étaient 23, originaires de 8 pays différents, lors de la cérémonie du 1^{er} octobre à la préfecture de Bastia.

En raison des risques sanitaires, tous n'ont pas été convoqués à la même heure. Le «groupe» est partagé en deux, et il y aura, dans les salons de la préfecture, deux cérémonies successives. Alors, dans le hall, on attend, parfois avec un bébé dans sa poussette, ou un bambin qui joue sur le sol et on arrivera avec un doudou à la main ou une peluche sous le bras. François Ravier, préfet de la Haute-Corse, accueille les récipiendaires par un discours, il dit la joie de recevoir de nouveaux citoyens, souligne aussi leurs droits et leurs devoirs ainsi que la nécessité d'adhérer aux principes essentiels, qui font le ciment de la République française: liberté, égalité, fraternité et laïcité. Les maires des principales agglomérations concernées ou leurs représentants sont là aussi. Un court film, Devenir français, est projeté. Avant la Marseillaise, qu'on chantera sous son masque mais debout, un dossier [contenant la lettre du Président de la République, un exemplaire de la Charte des droits et devoirs du citoyen français, un extrait des paroles de *La Marseillaise*, un extrait de la Constitution du 4 octobre 1958, et le précieux décret portant acquisition de la nationalité française ou l'exemplaire original de la déclaration de nationalité] est remis, individuellement à chacun. Le moment est solennel.

Ombassa Teclair est la première appelée à se présenter devant le préfet. Elle est d'origine camerounaise, arrivée en Corse en 2005 avec un contrat de travail dans l'hôtellerie-restauration. Pourquoi

la Corse? «Il y a des Corses au Cameroun, et je travaillais déjà avec eux. J'étais cuisinière du directeur général du Pari mutuel urbain camerounais. Quand il a quitté son poste, je n'ai pas eu envie de continuer auprès de l'équipe qui a suivi et j'ai eu envie de venir voir son pays. Dans votre quotidien régional, j'ai vu une petite annonce: on cherchait du personnel dans ma partie. J'ai répondu à l'offre, ma candidature a été retenue. Et voilà, je suis ici!» D'autant que la Corse lui réservait une autre bonne surprise: «Je suis chrétienne et pratiquante. C'est à l'église évangélique de Furiani que j'ai rencontré mon prince charmant. On s'est mariés en 2008. Il a deux enfants d'un premier mariage, j'en ai deux aussi, qui ont préféré continuer à vivre au Cameroun. Je suis bien en Corse. J'ai quitté l'hôtellerie-restauration, je fais l'entretien, le ménage auprès des familles, des personnes âgées...» A-t-elle ressenti du rejet, du racisme? «Non! Mon immeuble, à Ville, fait 8 étages. Tout le monde m'apprécie. Je n'ai jamais eu de soucis. Il faut dire que je souris tout le temps. Là, ça ne se voit pas parce que je suis obligée de porter le masque, mais je souris! On me dit que j'amène la joie et la gentillesse avec moi. Ça fait plaisir».

De 2005 à 2020, il aura fallu 15 ans à Ombassa Teclair pour obtenir sa nationalité française au titre du mariage. Sans doute ne l'a-t-elle pas demandée plus tôt, mais les procédures sont telles qu'il faut de toute façon du temps avant de l'avoir. «Outre les jeunes nés et vivant en France qui obtiennent directement la nationalité



Ombassa Teclaire et son époux

à leur majorité (à moins qu'ils ne la refusent), il existe deux modes d'acquisition de la nationalité française, explique Christelle Andrevon, responsable de la plateforme régionale de naturalisation. On l'obtient soit par déclaration, soit par décret. La déclaration concerne les personnes qui sont mariées avec un Français ou qui ont un lien de parenté direct (ascendant, frère, sœur...) avec un Français. Quant à la naturalisation par décret, elle n'est pas automatique. Pour en bénéficier, il faut être en situation régulière sur le territoire, remplir des conditions liées à l'intégration dans la communauté française, etc. Les dossiers – on trouve les liens pour toutes ces procédures sur le site de la préfecture – sont conséquents et doivent nous être adressés exclusivement par lettre recommandée avec accusé de réception. Ils doivent être complets, sinon nous ne pouvons pas les étudier.»

Si, vu de l'extérieur, devenir Français semble simple, la procédure ne l'est donc pas vraiment. Quand on épouse un Français, comme l'a fait Ombassa, il n'y a pas d'effet automatique sur la nationalité. Pour l'obtenir, il faut être marié depuis 4 ans au moins, prouver que la communauté de vie est effective, il faut justifier d'une connaissance suffisante de la langue française et ne pas avoir de condamnation inscrite sur son casier judiciaire. Quand on est ascendant d'un Français (père, mère, grand-père, grand-mère...), il faut avoir 65 ans au moins, vivre en France depuis au moins 25 ans et ne pas avoir de condamnation. Pour les frères et les sœurs d'enfants nés sur le territoire et ayant obtenu leur naturalisation, il faut résider dans le pays depuis l'âge de 6 ans, avoir suivi la scolarité obligatoire dans un établissement public ou sous contrat avec l'Etat et, bien entendu, ne pas avoir d'inscription au casier judiciaire. Tout cela pour la procédure par déclaration qui semble la plus simple. La procédure par décret est plus complexe. Il faut – en substance – résider en France de façon régulière depuis au moins 5 ans (il existe des dérogations en fonction des situations: si on a rendu des services au

pays – en tant que militaire par exemple-, si on a un statut de réfugié, si on est étudiant, sur le territoire depuis 2 ans, et qu'on a obtenu son diplôme, etc.) Il faut bien entendu être en situation régulière, être assimilé à la société française en démontrant son adhésion aux valeurs de la République française, par une connaissance suffisante de l'histoire, de la culture et de la langue (niveau B1 oral du cadre européen commun de référence pour les langues), être inséré professionnellement et avoir ses intérêts et ses attaches familiales dans le pays – un étranger qui aurait sa famille (son épouse, ses jeunes enfants...) à l'étranger peut se voir refuser la naturalisation. Puis, bien sûr, ne pas avoir fait l'objet de condamnations.

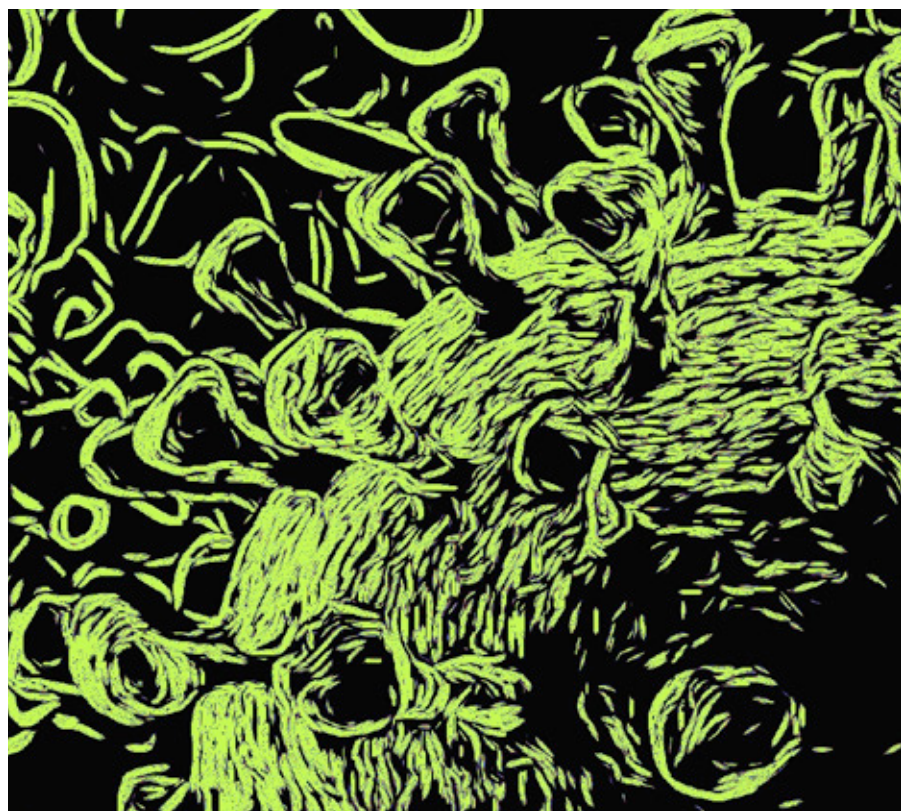
«L'étude des dossiers dure entre 12 et 18 mois, voire plus s'il manque des pièces, poursuit Christelle Andrevon. D'où l'intérêt de nous envoyer un dossier complet. En effet, nous devons procéder aux enquêtes réglementaires, puis nous convoquons le postulant à un entretien pour constater (ou non) l'assimilation à la société française. Ensuite, le dossier que nous avons instruit est transmis avec avis au ministère qui va statuer dessus et informer le postulant des suites données à sa demande. Si la décision est positive, le décret est signé par le Premier ministre et publié au Journal officiel. Ça prend du temps... Mais généralement, ceux qui déposent un dossier sont arrivés très jeunes ici, avec leurs parents. Ils y travaillent, y ont fait toute leur vie. D'autres s'y sont mariés, ont des enfants. Parmi les 23 présents à la cérémonie d'aujourd'hui, certains arrivaient du Portugal, du Brésil, du Maroc, de la Tunisie, du Royaume-Uni, du Togo, du Burkina-Faso, de Cuba et du Cameroun, et les voilà officiellement Français.»

«Nous faisons en moyenne deux cérémonies de ce type par an, dit François Ravier, c'est de leur part l'aboutissement d'un engagement envers la France, envers ses valeurs essentielles de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité. Et chaque mot a un sens très fort.» Un engagement, et un projet de vie... ■ Claire GIUDICI

CARNETS DE BORD

LA DOUBLE PEINE, L'OTAGE ET LE MRTIER

par Béatrice HOUCARD



Qu'on l'appelle ou non «deuxième vague», peu importe. Le [ou la?] Covid-19 est là, toujours là, de plus en plus là. Le télétravail revient à l'ordre du jour, les laboratoires croulent sous les demandes de tests, les restaurateurs demandent à leurs clients un nom et un numéro de téléphone en guise de «Stop-Covid» et, surtout, un certain nombre d'hôpitaux se rapprochent à nouveau du seuil de saturation. En attendant l'intervention du président de la République, les menaces de reconfinements locaux planaient comme autant d'épées de Damoclès.

Au-delà du coronavirus lui-même, on commence à mieux mesurer l'ampleur de ses conséquences. C'est la double, triple, quadruple peine. Ces conséquences sont économiques, on le sait depuis six mois, avec les faillites et licenciements à venir. Elles sont psychologiques, pour ceux qui ont été malades ou craignent de l'être et pour ceux qui les soignent dans des conditions de plus en plus difficiles ; pour ceux que la crise économique va meurtrir ; pour les personnes âgées, seules chez elles ou confinées dans les Ehpad, avec une visite hebdomadaire et sur rendez-vous de leur famille, et dont un nombre non négligeable meurt ou mourra de solitude au moins autant que de cette saleté de virus.

Elles sont éducatives, aussi, pour les enfants «décrocheurs» qui n'ont pas mis les pieds à l'école pendant six mois entre mars et septembre et qui, depuis la rentrée, tentent d'apprendre les bases de ce qu'il faut savoir à travers un masque au collège et au lycée, dans une ambiance anxigène ou l'autre est un ennemi potentiel. Un drôle de message pour une entrée dans la vie. Dans vingt ans, il y aura du monde sur le divan des psychanalystes.

Les conséquences touchent aussi à l'ensemble du secteur de santé : rééducations retardées chez les kinésithérapeutes, soins de dents reportés, examens de prévention remis à plus tard, suivi de maladies chroniques négligés, la liste est longue. Chef du service de chirurgie reconstructrice à l'hôpital Georges-Pompidou à Paris, Laurent Lantieri explique qu'ouvrir une chambre de réanimation pour un patient pendant deux semaines, c'est renoncer à un nombre énorme d'interventions chirurgicales : cent à trois cents, estime-t-il. Autant de cancers mal traités, de maladies cardiaques en at-

tente, de greffes qui ne pourront se faire en temps voulu. La facture sanitaire sera énorme et durera bien au-delà de l'épidémie de coronavirus. Paradoxalement, c'est peut-être l'économie qui se remettra le plus vite, lorsque l'épidémie sera terminée ou qu'on aura trouvé un vaccin.

LE SILENCE DU PRÉSIDENT

Quelle étrange image ! Planté à côté de l'ex-otage Sophie Pétronin, enfin sortie des geôles de ses ravisseurs après trois ans, neuf mois et quinze jours de détention, le président de la République est resté silencieux. Habituellement, le retour des otages français sur le tarmac de l'aéroport de Villacoublay donne lieu à des images de joie et à des discours de remerciements et d'autocongratulation énervants mais nécessaires.

Là, rien. Emmanuel Macron n'a rien dit. Cette libération a suscité beaucoup de questions. En raison de la personnalité de Sophie Pétronin, d'abord. Âgée aujourd'hui de 75 ans, fondatrice de l'ONG «Association d'aide à Gao», qui œuvre dans le domaine de l'aide à l'enfance dans le nord du Mali, elle était la dernière otage française dans le monde. À peine revenue, elle révèle qu'elle s'est convertie à l'islam, qu'elle a vécu sa détention au Sahel «comme une retraite spirituelle» et qu'elle ne s'appelle d'ailleurs plus «Sophie» mais «Maryam». A ses yeux, ses anciens ravisseurs ne sont pas des djihadistes.

Cela ne méritait pas les moqueries et insultes dont Sophie - «Maryam» Pétronin a été victime sur les réseaux sociaux. Près de quatre ans de détention peuvent représenter une circonstance atténuante. «Nous allons laisser madame Pétronin se soigner, se ressourcer, retrouver les siens, et le moment venu nous rediscuterons de ce sujet avec elle», a déclaré le Premier ministre Jean Castex pour calmer le jeu.

Il y a un second trouble : les conditions de la libération de Sophie Pétronin. A chaque fois que des otages rentrent au pays, les mêmes questions surgissent : la France a-t-elle payé une rançon ? «Non», a affirmé Jean Castex. Quelle contrepartie a été exigée et obtenue par les ravisseurs ? La libération de quelque deux cents djihadistes qui ont pu quitter les prisons maliennes. Mais, si l'on

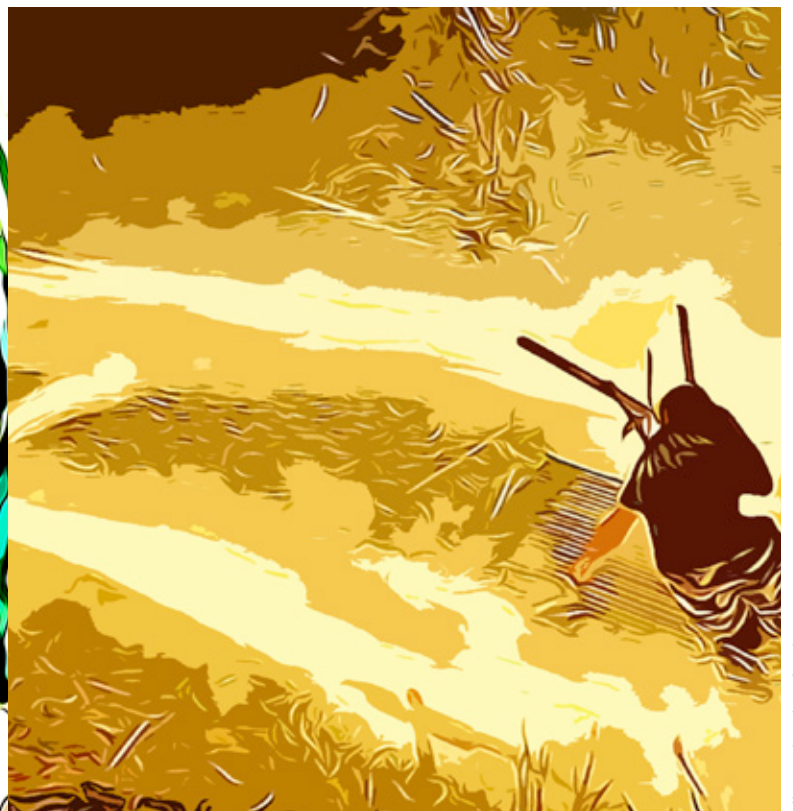
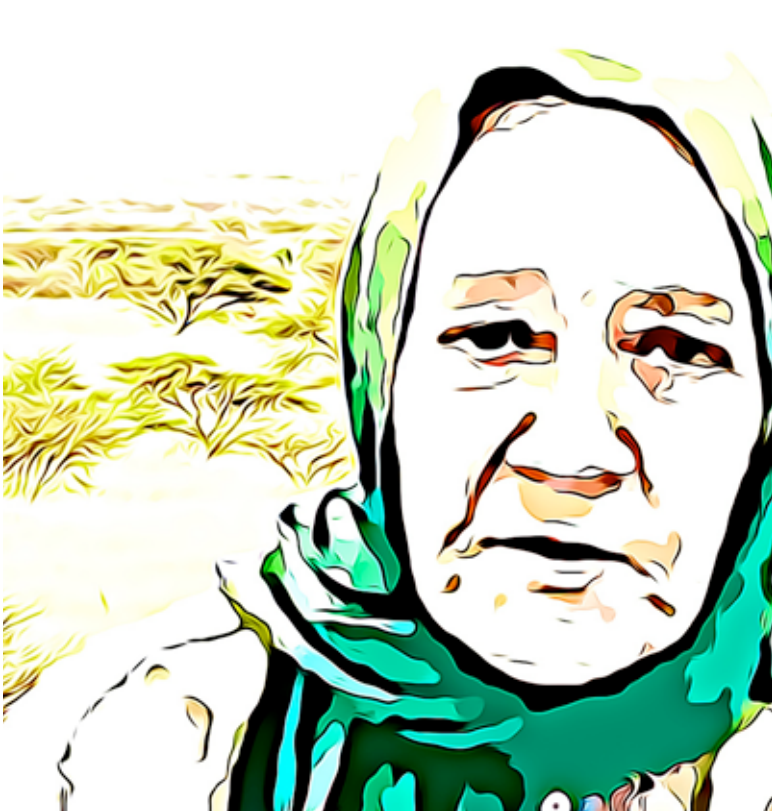


Illustration d'après photos DR

a bien compris, la France n'y est pour rien. Sophie Pétronin, a déclaré Jean Castex, « avait été enlevée par un groupe terroriste et il se trouve que ce même groupe a enlevé au début de l'année 2020 un responsable de l'opposition malienne [Soumaïal Cissé, ndlr]. Les négociations du gouvernement malien avec cette organisation terroriste ont concerné Monsieur Cissé. Donc les négociations ont concerné Monsieur Cissé donc nous n'étions pas partie de ces négociations ». C'est « un geste humanitaire » qui aurait conduit à la libération de l'otage française.

Divine surprise, peut-être, mais on risque tout de même d'avoir, directement ou indirectement, armé des adversaires, membres de la nébuleuse terroriste en Afrique, susceptibles de frapper notamment l'armée française. Depuis le début de 2020, sept militaires français de l'opération Barkhane, lancée en août 2014, sont morts là-bas. Ils sont une cinquantaine, depuis six ans, à avoir perdu la vie. Leurs familles, et au-delà l'opinion publique française, risquent un jour de demander des comptes.

DE PASQUA À CASTEX

Le Premier ministre Jean Castex a été formel et un rien va-t-en-guerre: « Ils auront affaire à nous, on ne se laissera pas faire ». Immanquablement, on pense à la vieille rodomontade de Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur, lancée en septembre 1986 dans une France en proie (déjà!) à une succession d'attentats: « Nous allons terroriser les terroristes. » On connaît la suite.

Cette fois, il s'agit de punir les délinquants qui s'en sont pris, dans la nuit du 10 au 11 octobre, au commissariat de police de Champigny-sur-Marne [Val-de-Marne]. C'est la cinquième attaque de ce genre en France depuis janvier, avec toujours le même type de scénario: l'accident de moto d'un jeune, probablement une course-poursuite, l'intervention contestée de la police, le tout sur fond de trafics de drogue.

Une quarantaine d'individus armés de barres de fer et de boules de pétanque, usant de jets de mortier de feu d'artifice, malgré les grenades lacrymogènes lancées par des policiers retranchés [quel aveu d'impuissance!], s'en sont donc pris au commissariat. Le tout filmé et mis en quasi-temps réel sur les réseaux sociaux,

histoire de faire monter l'hystérie et d'accélérer la violence. Twitter, Instagram, John Wayne et Henry Fonda en moins, on se croirait dans ces vieux westerns en noir et blanc où le shérif doit défendre ses modestes locaux et sa propre personne contre les assaillants venus libérer des détenus. Quelques jours plus tôt, à Herblay [Val-d'Oise], deux policiers en civil avaient été grièvement blessés par balles par trois individus, dont l'un s'est rendu depuis et a été mis en examen pour « tentative de meurtre ».

Comme d'habitude, on entend dire que c'est « l'attaque de trop ». Il y a tellement longtemps que tout cela est « de trop »! « On a passé un cap, il y avait une volonté de casser du flic » dit Laurent Jeanne, maire DVD de Champigny-sur-Marne, dont ce sont les tout premiers mois à la tête de la ville après soixante-dix ans de gestion communiste. Le nouveau maire confie que certains des assaillants semblaient, aux dires des témoins, avoir 13, 14 ou 15 ans.

Que peuvent faire les responsables politiques? Parler et montrer les muscles. « Nous serons intraitables » [Jean Castex]. « Les petits caïds n'impressionnent personne et ne découragent pas notre travail de lutte contre les stupéfiants. Ceux qui essaient de rester la République ne gagneront pas » [Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur]. « C'est une attaque ignoble et irresponsable, qui devra être condamnée avec la plus grande fermeté » [Marlène Schiappa, secrétaire d'Etat]. L'opposition, qui est dans son rôle et s'oppose, parle de « scènes de guerre », de « bataille de souveraineté sur un territoire », de la nécessité d'un « régime d'exception » pour ces quartiers voire de « couvre-feu garanti par l'armée », comme le demande le député LR Éric Ciotti.

La sécurité, éternel sujet de campagne électorale et surtout de vie quotidienne, avait été jusqu'alors peu traité par Emmanuel Macron, qui a cette fois reçu à l'Élysée les syndicats de policiers. Des policiers qui réclament des moyens supplémentaires et surtout montrent du doigt un système judiciaire qui relâche trop vite les délinquants. En attendant de retrouver les assaillants de Champigny, il est question d'interdire la vente de mortiers de feu d'artifice... que l'on peut acquérir d'un clic sur internet. La prochaine fois, on interdira peut-être la vente de boules de pétanque. ■

Plongée au cœur des canyons

Si l'homme navigue en Méditerranée depuis plusieurs millénaires, a appris à comprendre fonctionnement de cette mer fermée et faussement calme, le monde situé sous la surface est loin d'avoir livré tous ses secrets. Profondes entailles qui naissent à quelques kilomètres à peine de la côte et plongent rapidement vers les abysses, les canyons sous-marins abritent une riche biodiversité. Mais il y a peu encore, on savait bien peu de choses des paysages profonds et de la faune et la flore qui y vivent. En 2008, débutait une exploration scientifique au cœur des 34 canyons recensés au large des côtes continentales et de la Corse. Dans le Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate, quatre canyons sont représentés à l'ouest, qui plongent à des profondeurs allant jusqu'à 2 000 m : Centuri nord, Centuri sud, San Fiorenzu et Lisula. Ces recherches ont permis d'avérer l'existence d'une biodiversité exceptionnelle au cœur de ces vallées sous-marines. Avec cette exposition itinérante, le Parc national des Calanques, l'Office français de la biodiversité et le Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate dévoilent des images inédites de ces campagnes exploratoires et des toutes dernières découvertes, dressant l'état de nos connaissances sur les canyons sous-marins, et questionnant notre responsabilité collective dans la préservation de ces écosystèmes. L'exposition a été conçue afin d'offrir au visiteur une journée d'expédition au sein même de la mission d'exploration : casques réalité virtuelle, maquettes et modélisations 3D des canyons du Cap Corse, vidéo retraçant les plongées, laboratoire grandeur nature pour observer le vivant au plus près. Entrée libre. En raison des mesures sanitaires, les places pour les visites guidées et les ateliers sont limitées.

Jusqu'au 14 novembre. Salon d'honneur de la Collectivité de Corse, Bastia. ☎ 06 99 67 84 & <http://www.expocanyons.fr/infos-pratiques-et-visites/>



La Buonasera

Xavier Rebut est chanteur, compositeur, comédien, directeur d'ensembles et pédagogue. Il chante et écrit pour diverses formations dont le quatuor vocal Quartetto Urbano qu'il a co-fondé et dont il est le directeur musical. Ses recherches sur la voix et la musique de tradition orale italienne sont à la base d'une démarche musicale et théâtrale construite entre Italie, France et Suisse. Depuis 1993, il collabore aux recherches que l'ethnomusicologue Giovanna Marini mène sur le chant traditionnel et compose des spectacles conçus comme des voyages musicaux où la musique porte des émotions mais aussi un récit. Chanteuse, musicienne et comédienne, Germana Mastropasqua a interprété comme soliste de nombreux répertoires, du jazz à la chanson romaine. Actuellement, elle concentre son travail sur le chant de tradition orale, participe elle aussi aux recherches de Giovanna Marini et travaille régulièrement avec Xavier Rebut, que ce soit dans le cadre du Quatuor Urbano, ou dans celui de spectacles chantés en duo qu'ils ont créés ensemble. Avec *La Buonasera*, ils proposent un tour d'horizon des couleurs vocales et des mélodies d'Italie qu'elles soient populaires ou « savantes » : de Rome en descendant la botte, chants traditionnels succèdent aux villanelles, aux sérénades, les voix sont tour à tour populaires, naturelles ou évoquent le bel canto. Le duo est accompagné par trois instrumentistes : Anne-Sophie Chamayou (violin), René Villermey (guitare) et Maïeul Clairefond (contrebasse).

Le 17 octobre, 20h30. Salle Cardiccia de Migliacciaru, Prunelli-di-Fium'Orbu. ☎ 04 95 56 26 67 & www.centreculturelanima.fr

Ciné-tubes

Saxophoniste (alto et baryton), compositeur, Daniel Brothier est conférencier de l'histoire de la musique. Il propose ici une histoire des bandes originales de films. Parce que la musique participe pleinement de la « raison d'être », de la compréhension, de la perception et du climat des films et a souvent une empreinte : les spectateurs identifient généralement les bandes originales aux films qui les ont marqués. La musique émeut, choque, surprend, attendrit, fait sourire et rire, elle est un élément vital du film, elle peut aider à humaniser le propos et à accroître son intérêt. Outre les musiques composées tout spécialement pour une œuvre cinématographique, les reprises de chansons populaires, de rock, de musique classique et de tubes de variétés sont fréquentes au cinéma. Images et musique sont à part égale et indissociables dans nombre de films. Septième art et musique sont partie intégrante de l'histoire de l'art. Pour servir son propos, Daniel Brothier illustre par des extraits sonores et vidéos. La conférence est suivie d'un concert. Entrée libre, réservations conseillées.

Du 20 au 24 octobre. Le 20 (18h30), médiathèque de Bastelicaccia (04 95 21 32 24) ; le 22 (18h30), médiathèque d'Alata (04 20 13 04 66) ; le 23 (16h30), médiathèque de Propriano (04 95 76 23 66) ; 24 (15h), médiathèque de Pietrosella (04 95 20 79 56).

Sacrée musique

Partout où il se produit, le chef d'orchestre et violoniste Jean-Christophe Spinosi bouscule les idées reçues, les clichés sur la musique et plus particulièrement la musique classique, s'attachant à montrer que loin d'être figée, momifiée, et réservée à un certain public [d'aucuns diraient même une certaine élite], elle « parle » à tous. D'un concert à l'autre, de villes en villes, pays après pays, il la fait vivre, combat la bienséance d'un monde trop « classique » dont il s'affranchit sans faux-semblants. Et peu lui importe s'il dérange. Cette liberté, ce côté « raconteur d'histoires » ont séduit le réalisateur Olivier Bourbeillon qui l'a suivi dans ses tournées. On le voit diriger *Le Messie* de Haendel à Moscou avec le sens du swing, la *Missa Solemnis* de Beethoven à Dortmund au lendemain des attentats, convier le public à faire la fête durant une représentation des *Folles nuits Matheus*, véritable marathon musical interprété par l'ensemble Matheus qu'il a créé et dirige, ou encore livrer sa vision de Chostakovitch aux musiciens de l'Orchestre philharmonique d'Osaka. De Mozart à *West side story* en passant par Scott Bradley, le musicien des dessins animés de la MGM, le film reflète les coups de cœur que tient à partager ce musicien fou de musique. Projection, dans le cadre de la programmation « hors-les-murs » de l'Espace Diamant, en présence de Jean-Christophe Spinosi et Olivier Bourbeillon. Entrée libre dans la limite de la jauge autorisée

Le 18 octobre 2020, 18h30. Cinéma L'Ellipse, Ajaccio. ☎ 04 95 10 63 10 & www.ellipse-cinema.fr



SECRETS D'HISTOIRE

Le jour n'est pas encore levé sur Borodino et Napoléon est déjà d'humeur mas-sacrante. Funeste ou heureux présage pour le conquérant qui s'apprête à livrer bataille à l'armée du feld-maréchal Koutousov ? Mars, en ce 7 septembre 1812, en décidera. Borodino ? C'est, sur la carte d'état-major, un point à environ 130 verstes de Moscou. Futur théâtre d'opérations, il donnera lieu à une effroyable boucherie. Les Russes y verront un demi-succès de leurs armes. Le *Bulletin* de la Grande armée, propagande oblige, présentera les faits sous l'appellation AOC «*Victoire de la Moskowa*». Patronyme emprunté à la Moskwa, sous-affluent de la Volga, ce nom est, dans l'esprit du rédacteur, apte à évoquer en France, l'entrée imminente de Napoléon au Kremlin et l'heureuse conclusion de la Campagne de Russie.

Mais en cette aube d'hypothétiques promesses de gloire, l'Empereur peste contre un rhume qui l'a tenu éveillé toute la nuit. Il renifle, éternue – et pas dans son coude – se mouche, toussote, crachouille et vitupère d'une voix éraillée : autant de symptômes connus et communs au catharre oculo-nasal, à la moindre affection du rhino-pharynx et à la congestion étagée des voies respiratoires dans un syndrome grippal... Vibriion coléreux, Napoléon lance quelques ordres tout en consommant, sans modération, du punch brûlant. Potion qui, notez-le, n'est jamais qu'un soluté hydro-alcoolique à usage interne et dont Jean-Baptiste Gastaldy (1741-1806), médecin aliéniste, disait «*Il fait avorter les rhumes ; c'est encore un préservatif contre le mauvais air, un diurétique agréable, un sudorifique salubre. Enfin, ce qui vaut mieux peut-être que toutes ces qualités médicinales, il conforte la gaieté, monte l'imagination, et ne produit presque jamais l'ivresse*»... Nonobstant tant de vertus censées conduire à l'optimisme béat, l'Empereur se plaint et dénonce, acerbe, anosmie et agueusie. Deux symptômes souvent évoqués par les sujets victimes de l'actuelle pandémie ; quoique non pathognomoniques* de la Covid-19. Sinon dans l'esprit et les discours des spécialistes qui pontifient à longueur de talk-show. Au point de susciter des cohortes de demandeurs de tests et, dommage collatéral, l'embolisation des laboratoires d'analyses médicales submergés par la demande. Le tout pour la plus grande gloire du général en chef du service de santé, maréchal-ferrant de la cavalerie légère macronienne, fier de faire du chiffre sans pour autant déchiffrer et exploiter les données recueillies. L'Histoire s'écrit aussi de pareille façon. Qui peut dire aujourd'hui, à part Stéphane Bern, si le rhume de l'Empereur à Borodino n'était pas dû à un coronavirus ? Un surnois mutant impénitent, assoupi pendant deux siècles, avant un réveil avec dragons terrifiants et feux de bengale de nouvel an chinois. Et qui, à part Bern Stéphane et Didier Raoult, régional de l'étape, peut affirmer qu'en dépit du port d'un masque de fer, un mystérieux parent et sujet de Louis XIV, fut isolé et claquemuré ou non sur une île du Frioul, tel un vulgaire cas contact et lourdé sans autre forme de procès, à l'instar du bar de la Marine, ce pelé et galeux d'où viendrait tout le mal ? ■

Paulu-Santu MUSÈ-PUGLIESI

*symptôme qui caractérise spécifiquement une maladie unique et permet donc, à lui seul, d'en établir le diagnostic certain

Pause café

À chacun d'apprécier ou de contester les annonces de fermetures des bars et cafés ici ou là. Principe de précaution et mesures de restriction pour les uns, punition générale pour les autres. Personnellement, j'oscille entre l'acceptation de ces mesures sanitaires pour tenter d'endiguer la progression du Coronavirus et le refus d'être privée de mon expresso dans ces lieux de vie.

Je ne sais pas lire dans le marc d'un café alors j'écoute -parfois sans attention- les points presse hebdomadaire d'Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, sur l'état de l'épidémie de Covid-19. Mais, tant que l'alerte écarlate n'est pas déclarée, installée à la terrasse d'un café et tout en respectant les gestes barrières je veux encore profiter de ce temps libéré de toute contrainte, du soleil parfois radieux de ces journées automnales et m'enivrer du spectacle de la rue. Depuis une terrasse de café, à la manière de Fernando Pessoa, je contemple la vie en frémissant. J'entends s'écouler, dans les pas des passants, la vie évidente et unanime. Il y a ces pas rapides qui tentent de rejoindre une destination qui m'est inconnue et ceux plus lents des flâneurs qui durant quelques secondes prennent le temps de saluer, de loin, un ami ou une connaissance qui peine parfois à les reconnaître sous leurs masques chirurgicaux ou grand public.

De mon café profond, tout comme Léonard Cohen, je scrute le paysage [pas si] tranquille qui se dévoile devant mes yeux. J'observe ces quelques individus bravant l'interdit pourtant affiché à tous les coins de rue et qui le visage découvert, tout comme un Donald Trump qui ne veut pas se «*laisser dominer par le Covid*», déambulent sans se soucier ni du regard ni de la santé des autres. Alors même, qu'un jour prochain certains de ces autres sans afficher leur colère contenue sous un masque de lassitude pourront ou devront peut-être leur prodiguer des soins attentifs voire intensifs.

Un raclement à côté de moi me détourne de ce ballet de rue. Ce n'est que celui d'une chaise qu'un vieux monsieur tente de rapprocher de la sienne pour y déposer sa canne. Se sentant regardé, il se tourne vers moi et me dit tout en restant masqué ces simples mots «*ça fait du bien une petite pause!*» et sans attendre de réponse de ma part, il se concentre sur le café crème que le serveur vient de lui apporter.

Fin de la pause café. Peut-être la dernière avant une possible fermeture ordonnée par un arrêté préfectoral. Reste la satisfaction d'avoir vécu un joli moment éphémère et pu prendre le temps d'observer quelque peu les battements de cœur d'une société bousculée par un foutu virus. ■ Dominique PiETRI

RIS DONC, EH PAILLASSE!

Relayée par The Times puis Le Courrier international, une étude de l'Université de Stanford, menée dans 166 pays auprès de 1,4 million de personnes, indique que si un enfant de 4 ans rit en moyenne jusqu'à 300 fois par jour, un quadragénaire aura besoin de dix semaines pour rire autant. Il semble, toujours selon cette étude, que la fréquence des rires et sourires baisse à partir de 23 ans, ce qui correspondrait peu ou prou à l'entrée dans le monde du travail. Du moins pour ceux qui parviennent à y entrer. Pour les auteures de l'étude, il y aurait donc un lien entre la vie active et la perte, temporaire – car il reviendrait à partir de 70 ans – du sens de l'humour. L'humour... Vraiment ? Il y aurait ainsi un Desproges qui sommeillerait en tout bambin qui se gondole plusieurs centaines de fois par jour. À moins qu'on ne confonde les genres. Comme nous le démontre activement Hanouna entre deux escamotages de plats de nouilles, on peut être hilare et pour autant cruellement dénué d'humour. Au reste, après avoir insisté sur l'intérêt qu'il y a à ne pas se départir de son humour au travail, l'une des auteures nuance le propos «*L'idée n'est pas de jouer les humoristes, c'est d'être joyeux plutôt que blagueur*». Soit, va pour joyeux et puisque la docte dame nous le dit, tant pis pour les adeptes du pince-sans-rire, du noir et du grinçant : l'humour, ce serait donc l'aptitude à montrer ses dents. Et sans mordre son voisin d'open space, s'il vous plaît. À ce jeu-là, plus d'une victime d'a frigore a toutes les chances de passer pour une heureuse nature, et plus d'un chimpanzé de décrocher le titre d'employé du mois. Reste qu'il est sans doute difficile de faire apprécier aux ex ou futur ex-salariés d'Auchan ou Alinéa l'humour plaisante de leurs employeurs qui, leur épargnant d'attendre la retraite pour renouer avec rires et sourires, les bazardent sans autre forme de procès, après avoir bénéficié du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi. On peut aussi se demander si certain jeunes attendront 23 ans pour avoir les zygomatics qui dévissent, lorsqu'ils réaliseront que le contrat – dûment sponsorisé par le contribuable – qu'on leur propose les destine à remplacer, pour une paie moindre, un de leurs parents tout frais viré de la veille, comme une vulgaire lingette jetable. Amusant, non ? ■ EM



**agir
PLUS**

SOLUTION CHAUFFAGE PERFORMANT

⊖ DE CONSOMMATION

⊕ DE CONFORT

OPTEZ POUR LA CLIMATISATION RÉVERSIBLE ET BÉNÉFICIEZ
D'UNE PRIME ÉCONOMIES D'ÉNERGIE* DE **500 €**

Demandez un devis à une entreprise partenaire Agir Plus sur
corse.edf.fr/agirplus/

L'énergie est notre avenir, économisons-la ! - L'energia hè u nostru avvene, tenimula à contu.

*Programme en faveur de la maîtrise de la demande en énergie piloté par le Comité MDE de Corse et financé par l'Etat.